

COMMUNIQUÉ
1er septembre 2017

AD-PA

EMPLOIS AIDÉS :
L'AD-PA DEMANDE À MATIGNON UN RÉGIME PARTICULIER
POUR L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

L'AD-PA a été reçue récemment à Matignon et a demandé à ses interlocuteurs que les établissements et services pour personnes âgées bénéficient de la prolongation des emplois aidés.

En effet, si l'association peut comprendre les interrogations de la Ministre sur les meilleurs moyens de créer des emplois, l'AD-PA rappelle qu'à moyen et long terme le secteur de l'aide aux personnes âgées est reconnu par tous comme un secteur très créateur d'emplois.

Par ailleurs, l'État se doit, avant toute décision de cette importance, d'engager une étude d'impact en faisant un point sur le nombre exact d'emplois aidés dans le secteur ce qu'aucune statistique ne permet de définir aujourd'hui. Enfin, l'État, qui a longtemps utilisé les emplois aidés comme un moyen de compenser les financements insuffisants du secteur, doit en tenir compte dans ses choix futurs.

Les interlocuteurs de l'AD-PA ont écouté attentivement ces analyses et ont indiqué que les arbitrages n'étaient pas encore rendus à ce jour.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

 @AssociationADPA
 <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
 <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées